



LA GAZETTE DE SAINT-YVI KANNADIG SANT IVI

N°27 : MAI 2017

LA GAZETTE ou le KANNADIG est heureuse de retrouver les belles saisons ! Nous en profitons pour vous communiquer quelques informations « d'extérieurs » ...

Les animations du mois (**)

Le samedi 6 mai

Concours Boullou Rouf
Sur le Plateau

Le mardi 9 mai à 18h

Apero e Brezhoneg
Maison des Associations
digor d'an holl / ouvert à tous.

Le samedi 13 mai

Challenge Pétanque
Bois de Pleuven
ARBP

Le vendredi 19 mai

Collecte de sang
Maison des Associations
EFS Quimper

Conseil Municipal

Salle du Conseil
Ouvert à tous les administrés

Le samedi 20 mai

Concert Musique Pour Tous
Maison des Associations
Musique Pour Tous

Challenge Pétanque
Plateau

Tournoi Jeunes
Salle des Sports
Roz Hand'Du 29

Le dimanche 21 mai

Troc Pucés à Domicile
Bois de Pleuven
ARBP

(**) L'annonce de ces manifestations avec leurs horaires sont désormais annoncés sur le panneau numérique installé sur la place de la Mairie.

Quelques informations à ne pas oublier :

❖ APPEL DE LA PREFECTURE A LA VIGILANCE

En raison des conditions climatiques actuelles dans le département qui rendent la végétation particulièrement vulnérable à l'incendie, il est demandé :

- de respecter, d'une manière générale, l'interdiction de brûlage de végétaux en extérieur, y compris les activités d'élagage et forestières autorisées selon les conditions prévues par le Code rural.

- de ne pas allumer de feux (barbecue...) dans les espaces naturels ; l'usage du feu est interdit à toute personne dans les bois, plantations, forêts et landes, ainsi que dans les terrains qui en sont situés à moins de 200 mètres du 15 mars au 30 septembre (arrêté préfectoral n° 2014155-0001 du 4 juin 2014).

La protection de chacun dépend de l'attitude responsable de tous.

❖ Destruction des nids de frelons asiatiques :

La campagne a évolué depuis le mois dernier, et nous tenons à vous informer des nouvelles mesures mises en place.

Afin de lutter contre les frelons asiatiques, espèce invasive dont la présence est en progression sur notre territoire, Concarneau Cornouaille Agglomération a décidé de procéder à la destruction des nids.

Les particuliers sont invités à prendre contact avec leur mairie afin de signaler la présence de nids de frelons asiatiques. Un référent désigné par la commune, après authentification sur site de la présence de frelons asiatiques, déclenchera alors l'intervention d'une entreprise spécialisée. Seule la destruction des nids authentifiés par le référent de la commune sera prise en charge financièrement par Concarneau Cornouaille Agglomération.

Méthode de piégeage :

Les personnes qui souhaitent mettre en place un système de piégeage peuvent se rendre sur le site internet de CCA, www.cca.bzh, pour visionner des exemples de fabrication.

❖ Jardiniers confirmés ou en herbe, tenez-vous prêts !!!



Ce rendez-vous récompense les actions menées par les habitants qui, en se faisant plaisir, favorisent l'embellissement et le fleurissement de notre cadre de vie, en complétant le travail des municipalités.

Pour participer pas de complexes ! Il n'est pas nécessaire d'avoir la "main verte" ou d'être un expert.

Laissez parler votre imagination, libérez votre instinct créatif en faisant de votre espace de vie un lieu où valorisation du patrimoine naturel, biodiversité et respect de l'environnement se conjuguent et témoigneront de votre passion.

Alors, un peu d'huile de coude et vite à vos bûches, pioches, râteliers, pelles, arrosoirs ...

Tous les lauréats seront récompensés suivant le palmarès établi par le jury lors de son passage mi-juin.

Les lots : bons d'achat valables chez des pépiniéristes, horticulteurs du territoire.

Pour participer, il vous suffit d'aller sur le site de la CCA, www.cca.bzh pour remplir un bulletin de souscription.

*Etre beza net ha loudour
N'eus nemed eur berad dour.*

Vous souhaitez nous joindre ...

Où sommes-nous ?

Les heures d'ouverture au public

Mairie : 02 98 94 72 11
Astreinte réseau eau : 06 07 35 26 64
contact@saint-yvi.bzh
www.saint-yvi.bzh

2, Place de la Mairie
29140 Saint-Yvi

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00
Mercredi : 8h30 à 12h00
Samedi matin : 9h00 à 11h30

Le saviez-vous ?

➤ **Tout entrepreneur s'installant sur la commune a le devoir de venir se déclarer en Mairie.**

Si vous développez ou exercez une activité et si vous souhaitez communiquer sur votre installation dans la Gazette, il vous suffit de le spécifier laissant un numéro de téléphone et/ou un email.

➤ **Dirigeants, créateurs d'entreprises, salariés... venez participer aux Ateliers proposés à la Pépinière d'entreprises de Concarneau Cornouaille Agglomération !** La Chambre de Commerce et d'Industrie de Quimper Cornouaille, en partenariat avec Concarneau Cornouaille Agglomération, organise des ateliers pratiques à la pépinière de Colguen.

Des réunions pratiques de 3 heures vous sont proposées pour traiter différents sujets : gestion, numérique, droit, démarche commerciale... Ouvert à tous (dirigeants, salariés, porteurs de projet), sur inscription.

Pour plus d'informations : <http://www.concarneau-cornouaille.fr/index.php/2-entreprendre/pepiniere-dentreprises>

Afin d'anticiper au mieux l'accueil des jeunes à l' Espace Jeunes sur les temps de loisirs des mercredis et samedis, il sera demandé aux parents d'inscrire leur enfant pour lui permettre de profiter des diverses activités, par le retour du coupon disponible en Mairie, ou à télécharger sur le site internet ou encore disponible à l'Espace Jeunes. **Le coupon est à déposer 7 jours avant la date.**
En cas d'absence du coupon, le jeune se verra refuser l'accès au local.

En MAI, l'E-bus s'arrêtera à Saint-Yvi

➤ Les mercredis 10 et 17 mai de 10h à 12h : Atelier « TRAITEMENT DE TEXTES » (sur inscription)

➤ Le mercredi 10 mai de 14h à 17h : Atelier Junior

➤ Le mercredi 17 mai de 14h à 17h : Repair'Kfé

Si vous souhaitez profiter des arrêts de l'E-bus dans les communes voisines, n'hésitez pas à visiter le facebook de l'e-bus : #ebuscca ou contacter l'équipe de l'E-bus par email : ebus@cca.bzh. Le programme complet est en ligne sur le site internet de CCA www.cca.bzh (rubrique E-Bus). Les inscriptions se font au : 02 98 97 77 07

Après avoir relevé votre consommation d'eau sur la carte qui vous a été distribuée à cet effet, merci de la déposer au plus vite en mairie (aux heures d'ouverture ou dans la boîte de correspondance aux heures de fermeture.

Naissances

Alexis LE GALL né le 27 mars,

Océane LE MEUR née le 2 avril

Horaires de la bibliothèque

Lundi	Fermé
Mardi	16H30 – 18H30
Mercredi	10H30 – 12H00 16H30 – 18H30
Jeudi	16H30 – 18H30
Vendredi	16H30 – 18H30
Samedi	10H30 – 12H00 14H00 – 16H00
Dimanche	Fermé

Les bureaux de vote modifient leurs horaires d'ouverture : désormais, ils seront ouverts de 8h00 à 19h00.

Attention, votre pièce d'identité et votre carte d'électeur vous seront demandées.

Si vous êtes intéressés pour devenir assesseur durant les prochaines élections, n'hésitez pas à vous rapprocher de Nathalie Saulnier en Mairie.

Attention modification des horaires

Horaires d'ouverture de votre POSTE (Heure limite dépôt de courrier dans la semaine 15h30, le samedi 12h00) :

Lundis, mardi, jeudi : de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00,

Mercredi : de 9h30 à 12h00,

Vendredi : de 9h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

** Traduction du dicton breton du mois

« Entre propreté et saleté, il n'y a qu'un peu d'eau »

Pharmacies de garde

Du 29 avril au 5 mai

: Pharmacie Boëdec - 3 rue de Pen Pavé, 29370 CORAY - 02 98 59 12 16

Du 6 au 12 mai

: Pharmacie Torion Jean-Noël - Place de la Mairie 29140 Saint-Yvi - 02 98 94 73 05

Du 13 au 19 mai

: Pharmacie Burel - 36 rue Jean Jaurès, 29390 SCAER - 02 98 59 40 65

Du 20 au 26 mai

: Pharmacie du Bois d'Amour - 8 rue Emile Bernard, 29930 PONT AVEN - 02 98 06 14 76

Du 27 mai au 2 juin

: Pharmacie Duquenne - 4 rue Ernest Renan, 29140 ROSPORDEN - 02 98 59 25 64

Du 3 au 9 juin

: Pharmacie Boëdec - 3 rue de Pen Pavé, 29370 CORAY - 02 98 59 12 16

Les numéros de téléphone à connaître ...

➤ Appel d'urgence européen unique : 112

➤ Dépannage autos (y compris hybrides) : 02 98 94 71 88

➤ Dépannage et sécurité ERDF : 09 726 750 29

➤ Gendarmerie et Police secours : 17

➤ Pompiers : 18

➤ SAMU : 15

➤ Centre anti poison : 02 99 59 22 22

➤ Médecins :

. SOVER Gabriel (*)

29 avenue Jean Jaurès – 02.98.94.70.94 / 07.85.87.80.67

. HAMON Pascale – 8 rue Ile d'Ouessant – 02.98.94.77.87

➤ Pharmacie :

TORION Jean-Noël – Place de la Mairie - 02.98.94.73.05

➤ Cabinet d'infirmières :

. BOUTAIN Chloé - 38 Jolbec - 06.60.11.66.85

. PELETER Catherine - 38 Jolbec - 06.87.49.56.93

. CARFANTAN Héléne - QUILLIEN Solène – LE ROY Odile –

MOURRA Marie-Christine – 29 avenue Jean Jaurès –

02.98.94.75.58

➤ Masseurs – Kinésithérapeutes :

. SCAVENNEC Thierry – 3 rue Ile d'Ouessant – 02.98.94.75.69

. BECAM David (osthéo) – COZIC TITOUR Emmanuelle –

ROUGERON Patrick - 11 place de la Mairie - 02.98.94.78.48

(*) **Le Docteur Pipos n'exerce plus dans le cabinet médical de Saint-Yvi, les horaires de consultation du Docteur Sover sont modifiés :**

Le Docteur SOVER reçoit

Les Lundis et les jeudis de 9h à 13h en consultations libres

Les mardis de 13h à 18h, les Mercredis de 9h à 12h et les Vendredis de 9h à 13h sur rendez-vous